

Projet de règlement no 437-55 modifiant le Règlement de zonage no 437

Projet de règlement no 437-55 modifiant le Règlement de zonage no 437

- Modification visant à permettre les projets intégrés
- Ajout définition projet intégré
- Ajout de dispositions pour l'encadrement des projets intégrés résidentiels (la construction d'habitations regroupées en projet intégré comportant, sur un même terrain ou sur des parties privatives, plusieurs bâtiments et une utilisation commune d'espaces extérieurs, services ou équipements en commun)
- Norme exigeant un espace à rebuts dans un projet intégré (AJOUT)
- Norme exigeant la plantation d'un arbre par case de stationnement dans un projet intégré (AJOUT)
- Ajout de dispositions pour l'encadrement des projets intégrés commerciaux (la construction d'édifices commerciaux regroupés en projet intégré comportant, sur un même terrain, plusieurs bâtiments et une utilisation commune d'espaces extérieurs, services ou équipements en commun)

Projet de règlement no 515-8 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet de règlement no 515-8 modifiant le Règlement sur les PIIA no 515

- Ajustement du coût d'une demande relative à un projet de lotissement de 25\$ à 200\$. (AJOUT)
- Clarifier dans quelles conditions un projet qui modifie la forme, le gabarit, la hauteur ou la superficie d'un bâtiment principal ou accessoire est assujetti à une demande de PIIA;
- Ajout de normes applicables aux projets intégrés résidentiels.